



Avec le portail du consommateur, suivez l'actualité de la consommation.

ACTUALITES

La Division de la protection des consommateurs vous propose les deux premières fiches de sa collection « Etre informé pour mieux consommer » :

La publicité : les mentions obligatoires. Comment décrypter une publicité avant d'acheter ?

La publicité est un moyen incontournable destiné à faire connaître son produit et inciter à l'achat. L'objectif de la publicité est donc de vanter le produit ou le service en question, en attirant l'attention du consommateur...

> [lire la suite](#)

L'affichage des prix : le prix doit toujours être indiqué sur les produits

L'indication du prix est indispensable au consommateur pour lui permettre de fixer son choix sur un bien, un produit ou un service. Le fournisseur doit par conséquent l'indiquer par voie de marquage, d'affichage ou par tout autre moyen approprié...

> [lire la suite](#)

EVENEMENT

Journées nationales du consommateur : du 14 au 18 mars 2016

Rendez-vous incontournables des acteurs de la consommation, les Journées nationales du consommateur se tiendront dans plusieurs villes du Royaume. Cette 6ème édition sera consacrée au commerce en ligne : « Comment acheter sur Internet en toute confiance ».

Pour recevoir le programme des Journées, contactez-nous à l'adresse dpc@mcinet.gov.ma

Vous recevez cette lettre d'information car vous vous êtes inscrit pour recevoir les nouveautés du site du portail du consommateur. Le site est édité par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique. La lettre est mensuelle.

> [En savoir plus sur le portail](#)